

Compte administratif principal 2022

Note de présentation brève et synthétique

1 - Structure et évolution des ressources et charges.

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total des sections
Dépenses			
Prévisions :	3 164 678,59 €	3 386 941,88 €	6 551 620,47 €
Réalisations :	2 732 068,75 €	1 671 739,34 €	4 403 808,09 €
Recettes			
Prévisions :	3 164 678,59 €	3 386 941,88 €	6 551 620,47 €
Réalisations :	3 302 307,59 €	1 119 456,12 €	4 421 763,71 €
Résultat :			
Excédent :	570 238,84 €		17 955,62 €
Déficit :		552 283,22 €	

Après une année 2022 plus compliquée (pas de produit de cessions d'immobilisations et contexte sanitaire toujours défavorable), la situation financière de la collectivité s'est améliorée en 2023.

L'excédent de la section de fonctionnement atteint ainsi 570 238,84 €, en progression d'environ 150 000 € comparativement à l'année passée (419 395,98 € en 2022). Il repasse donc au-dessus de l'objectif annuel des 500 000 €.

Le rythme d'évolution des dépenses réelles de fonctionnement est de nouveau en hausse de 4,1 % (+ 4,4 % l'année passée).

L'augmentation de la section est principalement liée aux charges de personnel :

- recrutement d'un policier municipal et d'un agent administratif à mi-temps,
- augmentation du point d'indice de rémunération de + 3,5 % (en juillet 2022),

et aux autres charges de gestion courante :

- service commun site Internet : + 11 000 €.

A l'inverse, les principaux autres chapitres sont en diminution :

- charges à caractère général :
 - entretien et réparation des bâtiments, de la voirie, des réseaux et du matériel roulant : - 66 000 € au total,
 - assurances des biens (nouveau contrat) : - 8 000 €,
 - travaux en régie (par les agents du centre technique) : - 13 000 €,

Ces diminutions sont toutefois contrebalancées par quelques augmentations sensibles :

- entretien de terrains (dont nouveaux caveaux) : + 41 000 €,
- location d'un modulaire pendant les travaux d'extension de la maison des enfants : + 17 000 €,
- maintenance : + 15 000 €,
- reprise des animations communales suite à l'amélioration du contexte sanitaire : + 16 000 €.

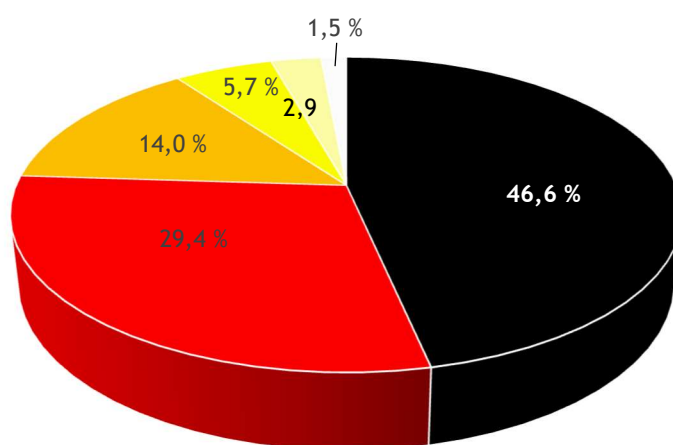
La baisse des charges financières se poursuit en raison de l'absence de déblocage d'un nouvel emprunt.

A l'inverse, les opérations d'ordre sont de nouveaux en hausse, la valeur des terrains vendus étant supérieure en 2022 par rapport à 2021.

↳ Bilan des dépenses de fonctionnement (réelles et ordre) :

Chapitres	Montants	Évolution 2021 - 2022
011 - Charges à caractère général	802 528,60 €	- 1,7 %
012 - Charges de personnel	1 274 180,83 €	+ 10,9 %
65 - Autres charges de gestion courante	381 881,28 €	- 2,1 %
66 - Charges financières	39 996,57 €	- 11,0 %
67 - Charges exceptionnelles	78 565,43 €	Non pertinent
675 - 676 - Opérations d'ordre	154 916,04 €	+ 2,3 %
Total	2 732 068,75 €	+ 7,1 %

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



- Charges de personnel
- Charges à caractère général
- Autres charges
- Charges exceptionnelles
- Charges financières
- Ecritures d'ordre

Les recettes sont quant à elles en forte augmentation (+ 11,1 %).

Quasiment la totalité des chapitres sont en hausse :

- augmentation des recettes liées à la fréquentation de l'accueil périscolaire et du restaurant scolaire avec la fin des épisodes Covid (+ 17 000 €),
- augmentation des remboursements liés aux arrêts de travail des agents (+ 22 000 €),
- hausse des produits de la taxe foncière liée à l'augmentation du taux (+ 160 000 €) et de la taxe additionnelle aux droits de mutation (+ 32 000 €),
- augmentation de la dotation de solidarité rurale (+ 23 000 €) et de l'aide versée par la CAF dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (+ 24 000 €),
- hausse des produits liés aux cessions de terrains (+ 72 000 €).

Bilan des recettes de fonctionnement (réelles et ordre) :

Chapitres	Montants	Évolution 2021 - 2022
70 - Produits des services	220 772,45 €	+ 12,7 %
013 - Atténuation de charges	56 739,75 €	+ 81,8 %
73 - Impôts et taxes	1 979 317,56 €	+ 8,3 %
74 - Dotations, subventions	909 866,06 €	+ 9,0 %
75 - Autres produits	45 229,14 €	- 5,0 %
76 et 77 - Produits financiers et except.	75 788,33 €	Non pertinent
042 - Écritures d'ordre	14 594,30 €	- 51,8 %
Total	3 302 307,59 €	+ 11,1 %

Bilan des dépenses et recettes d'investissement :

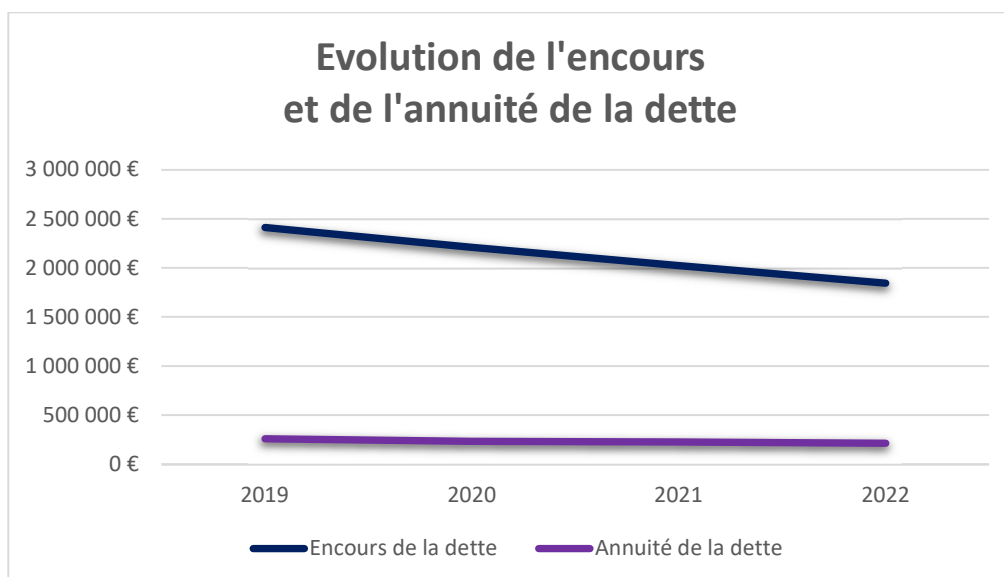
Opérations	Dépenses	Recettes
Voirie - liaisons douces (aménagement piste cyclable entre V.C. 1 et R.D. 117, renforcement chemin des Hautes-Terres, eaux pluviales sous R.D. 137, renforcement V.C. de la Violette, aménagement pour création ombrières, aménagement écluses dans villages, feux tricolores, accès provisoire Maison des enfants, rénovation éclairage public R.D. 137, alimentation bornes marché, panneaux, bornages et levés topographiques... / participation Communauté d'Agglomération, amendes de police, aide départementale)	768 136,83 €	160 811,39 €
Remboursement du capital des emprunts	184 480,66 €	
Maison des enfants (honoraires et travaux extension, mobilier, vidéoprotection, informatique, lave-linge / subvention État)	165 000,93 €	21 000,00 €
Matériel divers (tondeuses, fourgon, véhicule police municipale, panneaux affichage élections, stands...)	83 096,55 €	
Ateliers municipaux (aménagement intérieur)	71 293,31 €	
École publique (matériel socle numérique, travaux de ventilation, d'éclairage et de pose de faux-plafonds, capteurs de CO ² , buts et pare-ballons, mobilier, sèche-linge...)	63 689,71 €	
Bibliothèque (maîtrise d'œuvre étude réhabilitation, défibrillateurs, réfrigérateur, tapis, livres)	35 196,01 €	
Espace des Richardières (modules et rideaux scènes, vidéoprotection, vidéoprojecteur, honoraires futur espace jeunes, câblage informatique)	32 532,14 €	
Complexe sportif (sanitaires terrains de pétanque et raccordements)	29 900,54 €	
Restaurant scolaire (lave-vaisselle, autolaveuse, vidéoprotection, portail)	19 421,02 €	
Parc du Plessis (parcours de santé, 3 poubelles, panneau d'informations)	17 983,20 €	
Développement durable - espaces verts (plantations arbres et tuteurs, poubelles tri sélectif, clôtures à moutons, panneaux)	16 581,30 €	
Aire de jeux (jeux Parc Avril)	14 492,11 €	
Presbytère (honoraires maîtrise d'œuvre, étude géotechnique)	11 640,41 €	
Mairie (décoration Noël, matériel informatique, logiciel police...)	9 343,52 €	
Réserves foncières (frais actes divers)	1 093,64 €	
Culture et animation (sapins et décorations de Noël, banderoles)	224,18 €	
Autre non affecté (écritures d'ordre / F.C.T.V.A., taxe d'aménagement, excédent, écritures d'ordre...)	147 633,28 €	937 644,73 €
TOTAL	1 671 739,34 €	1 119 456,12 €

Détail des recettes non affectées :

Principales opérations	2020	2021	2022
F.C.T.V.A.	101 779,78 €	297 669,85 €	97 523,99 €
Taxe d'aménagement	132 967,23 €	72 093,43 €	69 809,64 €
Excédent antérieur	519 809,29 €	646 200,57 €	419 395,98 €
Emprunts	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Subvention non affectée et travaux connexes	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	279 381,34 €	158 172,14 €	350 915,12 €
TOTAL	1 033 937,64 €	1 174 135,99 €	937 644,73 €

2 - Endettement.

	2019	2020	2021	2022	Taux d'évolution 2022/2021
Encours de la dette	2 412 097,28 €	2 207 314,57 €	2 024 239,35 €	1 843 269,57 €	- 8,94 %
Annuité de la dette	259 524,34 €	232 826,43 €	225 894,78 €	214 359,85 €	- 5,11 %
Emprunts réalisés	330 000,00 €	- €	- €	- €	NC

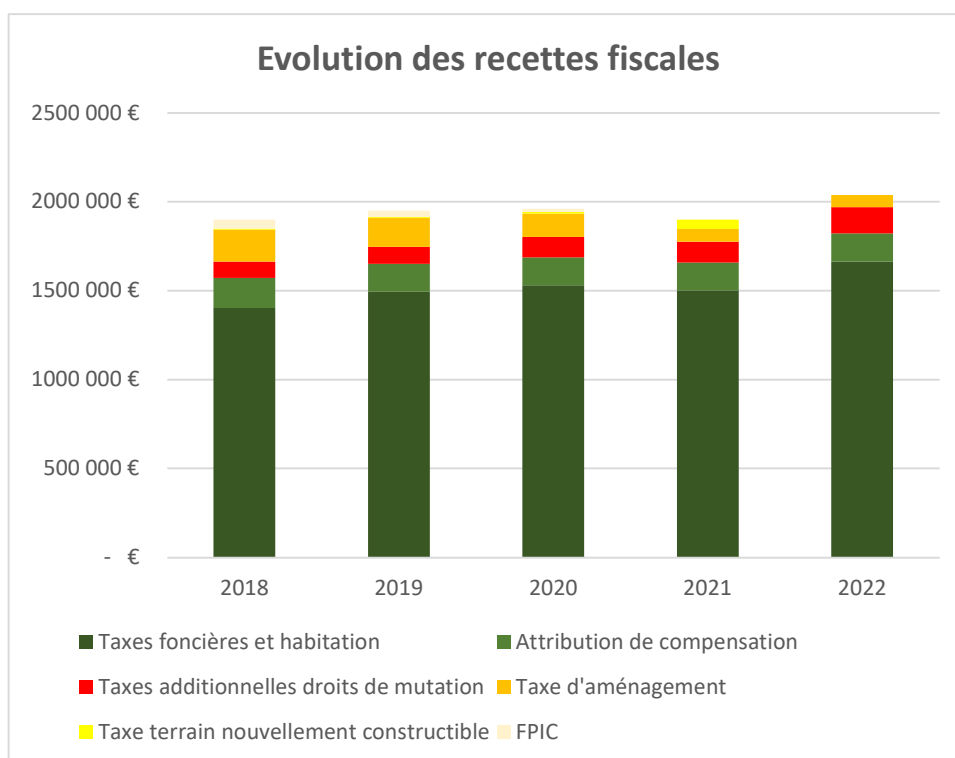


Le stock de dette a commencé à diminuer en 2018 par la fin du remboursement des prêts relais liés à la construction des trois importants équipements de ces dernières années (salle du Fief des Sports, restaurant scolaire et maison des enfants).

3 - Fiscalité.

	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 2018/2022
Taxes foncières et habitation	1 401 958 €	1 494 149 €	1 529 872 €	1 501 999 €	1 664 649 €	+ 3,75 %
Attribution de compensation	169 575 €	157 181 €	157 181 €	157 181 €	157 181 €	- 1,46 %
Taxes additionnelles droits de mutation	93 044 €	95 564 €	114 466 €	115 333 €	147 260 €	+ 11,65 %
Taxe d'aménagement	179 487 €	161 407 €	132 967 €	72 093 €	69 810 €	- 12,22 %
Taxe terrain nouvellement constructible	5 111 €	5 928 €	8 029 €	52 382 €	- €	-
FPIC	50 622 €	34 949 €	17 834 €	- €	- €	-

Évolution des recettes



Le produit des taxes ménages (foncier bâti et foncier non bâti) constitue la plus grande part des recettes fiscales. Il est en progression notable suite à la revalorisation du taux de la taxe sur le foncier bâti de 2 points par le Conseil municipal en 2022 et de la revalorisation forfaitaire des valeurs locatives décidée par l'État (+ 3,4 %).

Comme les années passées, la taxe additionnelle sur les droits de mutation et la taxe d'aménagement demeurent aujourd'hui les seules ressources potentiellement dynamiques. Elles reposent toutefois sur la capacité de la collectivité à maintenir son développement urbain.

4 - Principaux ratios.

Principaux ratios

Capacité de désendettement

(nombre d'années d'autofinancement pour rembourser le stock de dette)

	2019	2020	2021	2022
Nombre d'années	3,5	2,6	3,8	2,3

Nombre inférieur à 8 = zone verte.

Coefficient de marge d'autofinancement courant

(dépenses de fonctionnement + annuité de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement)

	2019	2020	2021	2022
Coefficient	0,83	0,73	0,93	0,88

Coefficient inférieur à 1 = zone verte.

Coefficient de rigidité des charges de structure

(frais de personnel + annuité de la dette / recettes réelles de fonctionnement)

	2019	2020	2021	2022
Coefficient	0,46	0,36	0,47	0,45

Coefficient inférieur à 0,65 = zone verte.

Coefficient d'endettement

(encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement)

	2019	2020	2021	2022
Coefficient	0,79	0,70	0,68	0,56

Coefficient inférieur à 1,8 = zone verte.

Fait à Aigrefeuille-sur-Maine, 12 avril 2023

Le Maire
Jean-Guy CORNU

